

<b>DOCUMENTS DE REFERENCE :</b>  <b>Politique QSSE &amp; CO2</b>	Code	POL
	Edité par	DDEM
	Pages	Page <b>1</b> sur <b>3</b>
	Approuvé par	EHE

### **Politique QSSE & CO<sub>2</sub>**

Nous sommes convaincus que l'adoption d'un système de management intégré de la qualité et du CO<sub>2</sub> peut nous aider à améliorer nos performances globales et nous fournir des bases solides pour toutes initiatives nous permettant d'assurer la pérennité de notre entreprise.

Dans notre démarche de transition vers une société à faibles émissions de carbone, nous avons intégré la gestion des consommations énergétiques et des émissions de GES dans notre système de management. Nous visons à obtenir la certification de l'échelle de performance CO<sub>2</sub>, niveau 3, afin de réduire notre impact environnemental et renforcer notre engagement en faveur de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

A travers cette démarche, nous augmentons les opportunités d'améliorer la satisfaction du client. Notre objectif est de réaliser un travail de grande qualité, soucieux de traiter rapidement les défauts en vue de minimiser, voir même de supprimer ceux-ci dans la réalisation de nos travaux de construction ou de rénovation. En parallèle à notre engagement qualité nous nous engageons à assurer la sécurité et la santé des travailleurs de la société et des sous-traitants.

L'Entreprise R.De Cock souhaite se positionner comme une entreprise active dans la construction et rénovation et est davantage soucieuse de la qualité de la quantité. Notre objectif est d'être reconnu comme un pilier dans le domaine de la construction industrielle, notamment.

L'organisation de l'ENT.R.DE COCK nous permet d'offrir un service complet tant d'un point de vue technique que relationnelle pour répondre aux demandes de nos clients. La stabilité de nos équipes, la formation continue de celle-ci, favorisent l'amélioration constante de nos connaissances techniques, nous permettant de rester à la page en permanence ligne, dans notre secteur d'activité.

La Direction s'engage à assurer et à aider à la compréhension, la mise en œuvre et la pérennité de la Politique Qualité et CO<sub>2</sub> à tous les niveaux. La Direction Générale déclare que la sécurité, la santé des travailleurs et la protection de l'environnement sont les priorités dans toutes les activités de l'entreprise.

Pour atteindre cet ambitieux défi nous avons décidé de mettre en place de gérer :

<b>DOCUMENTS DE REFERENCE :</b>  <b>Politique QSSE &amp; CO2</b>	Code	POL
	Edité par	DDEM
	Pages	Page <b>2</b> sur <b>3</b>
	Approuvé par	EHE

- un système de management conforme aux exigences de la norme ISO 9001 et du référentiel VCA\*\*\*
- un système de management des émissions de CO<sub>2</sub> conforme aux exigences de l'échelle de performance CO<sub>2</sub> ;
- un système de communication efficace avec notre personnel et les sociétés qui travaillent sur les sites, qui nous permet ainsi d'assurer un travail répondant aux besoins du client et une meilleure prévention en terme de sécurité, de santé au personnel d'environnement ;
- une politique de suivi de la santé de notre personnel par un service médical externe ;
- une politique d'achat et de contrôle garantissant l'utilisation par le personnel d'un matériel répondant aux exigences réglementaires et spécifiques de l'entreprise.

Nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone par des mesures concrètes et progressives, en cohérence avec notre plan de réduction à 2, 5 et 10 ans, par rapport à l'année de référence 2024. Nos objectifs sont les suivants :

- Réduction de 20% du scope 1 – 2 et déplacements d'ici 5 ans
- Réduction de 40% du scope 1 – 2 et déplacements d'ici 10 ans

Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous engageons notamment à :

- Optimiser la performance énergétique de l'entreprise et de nos constructions.
- Améliorer la mobilité en encourageant le covoiturage, développant la flotte de véhicules électriques, installant des bornes de recharge, promouvant le télétravail.
- Recourir aux énergies renouvelables par des contrats verts
- Continuer d'améliorer la production d'énergie renouvelable
- Favoriser le renouvellement d'engins plus économes

<b>DOCUMENTS DE REFERENCE :</b>  <b>Politique QSSE &amp; CO2</b>	Code	POL
	Edité par	DDEM
	Pages	Page <b>3</b> sur <b>3</b>
	Approuvé par	EHE

Pour réaliser ce défi il est essentiel que l'ensemble de notre personnel prenne en compte ce système qualité, basé sur les trois axes suivants :

- une formation permanente aux sujets ayant une compétence de haut niveau ;
- une responsabilité de notre personnel et des sous-traitants sur les activités sur terrain ;
- une politique d'amélioration à travers d'un système de communication efficace

Monsieur David De Micheli est nommé Responsable Qualité & CO<sub>2</sub> et Mr Vanderbeughe coordinateur VCA. Les Coordinateurs Qualité et VCA, en collaboration avec la direction, sont chargés de la mise en place d'un système de management en vue d'une certification ISO 9001-2015 et Echelle de performance CO<sub>2</sub> à la société R.De Cock.

La Direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en place et à l'application du système qualité et sécurité.